



SAGE

Somme aval et Cours d'eau côtiers

COMMISSION THÉMATIQUE MILIEUX NATURELS AQUATIQUES

ETAT DES LIEUX

PRÉSIDENTE PAR M. LACHEREZ

DURY, LE 15 JUIN 2012

Objectifs de la réunion



1. Préambule sur le SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers
2. Le territoire du SAGE
3. Etats et objectifs de qualité
4. Etat d'avancement des connaissances sur les Milieux naturels aquatiques
5. Quelques Outils et Actions sur le territoire
6. Compléments de l'état des lieux
7. Echancier



2




1. Préambule sur le SAGE

Somme aval et Cours d'eau côtiers

3



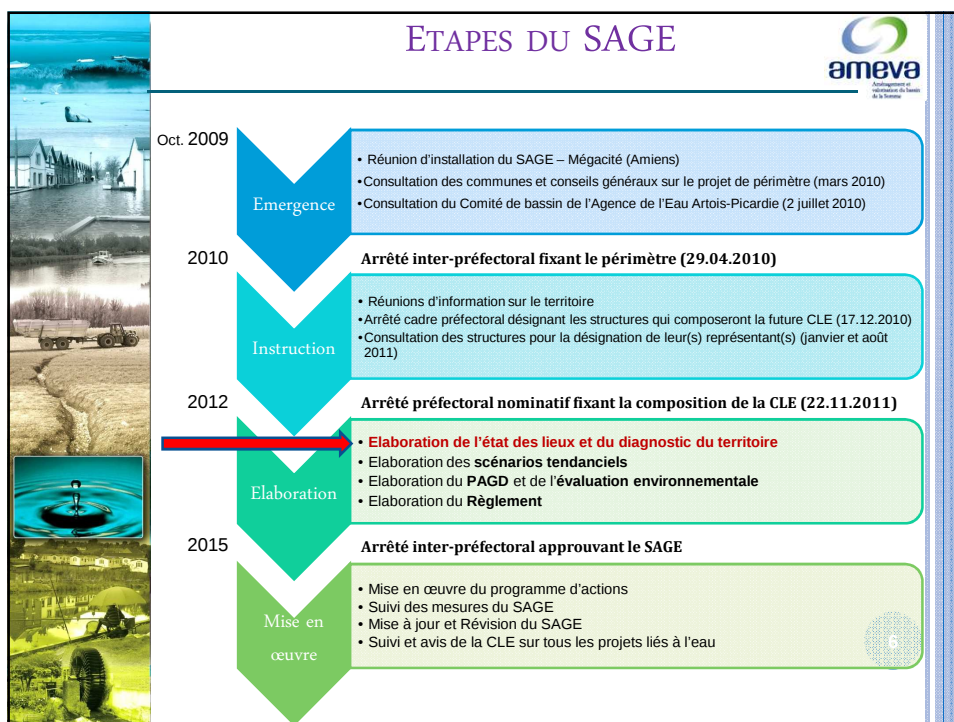
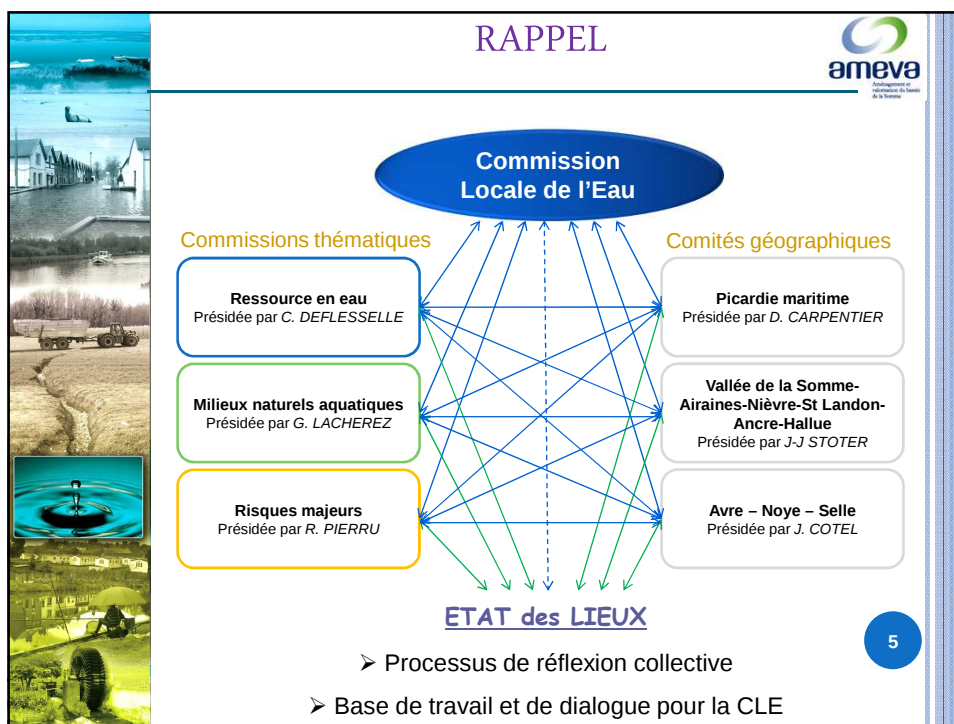

LES DOCUMENTS DU SAGE

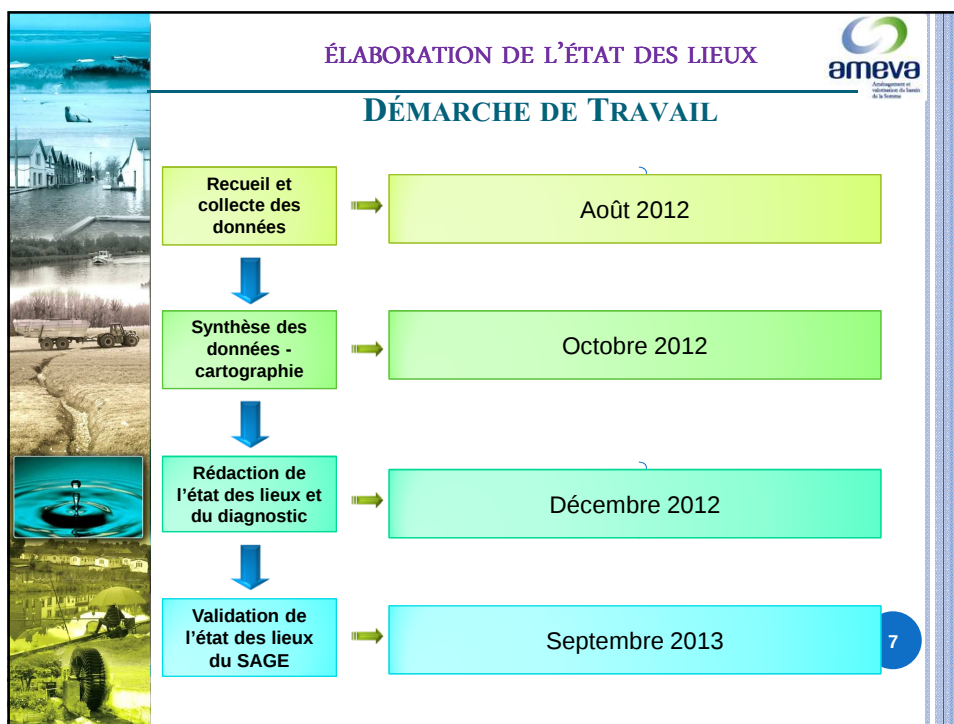
Un SAGE = Outil de planification de la ressource en eau

Il est composé de différents documents :

- ✓ Un Etat des lieux /diagnostic du territoire
- ✓ Un Plan d'Aménagement et de Gestion Durables de la ressource en eau (PAGD)
 - ➡ Opposable à l'administration
- ✓ Un Règlement
 - ➡ Opposable aux tiers

4





LE SAGE DOIT...

... être compatible avec le SDAGE (12 dispositions spécifiques aux Milieux naturels aquatiques)

Exemples :

Orientation 21 : Préserver les milieux littoraux et marins particuliers indispensables à l'équilibre des écosystèmes avec une forte ambition de protection au regard des pressions d'aménagement
 Disposition 31 : Les aménagements en milieu marin préserveront les milieux riches et diversifiés

Orientation 22 : Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques dans le cadre d'une gestion concertée
 Disposition 32 : Les opérations à privilégier lors de l'entretien des cours d'eau concernent les interventions légères permettant de préserver les habitats piscicoles et une dynamique naturelle de la végétation

Orientation 25 : Stopper la disparition, la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité
 Disposition 43 : Les MO sont invités à maintenir et restaurer les zones humides

8



LE SAGE DOIT...



... être compatible avec le SDAGE (12 dispositions spécifiques aux Milieux naturels aquatiques)

... répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau
 ↳ atteinte du bon état écologique des masses d'eau pour 2015

... rédiger le Plan d'Aménagement et de Gestion Durables de la ressource en eau

... rédiger un Règlement

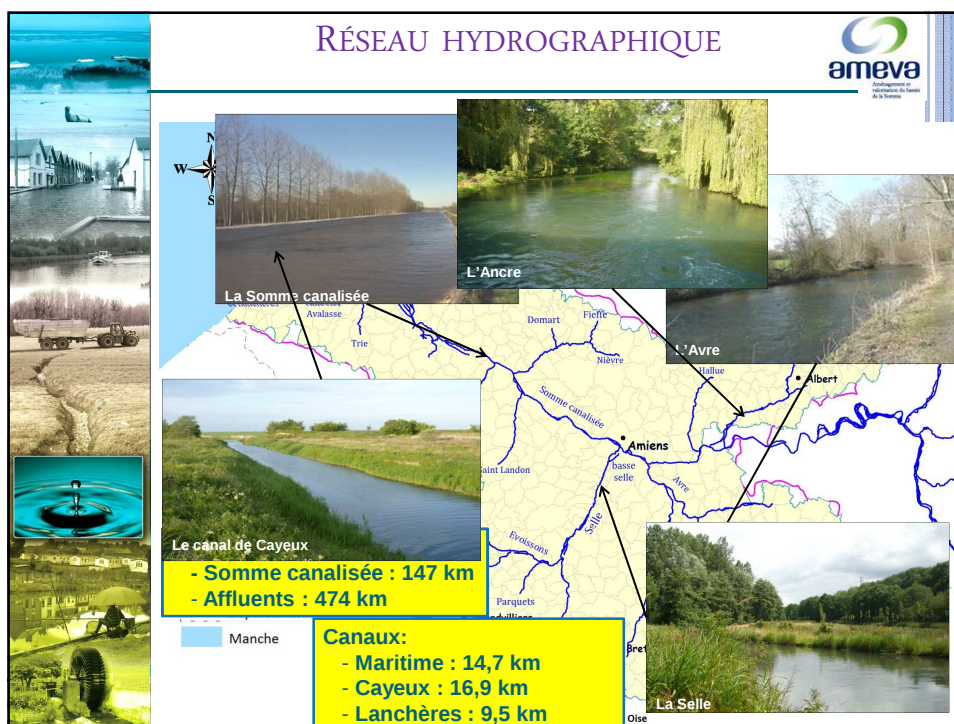
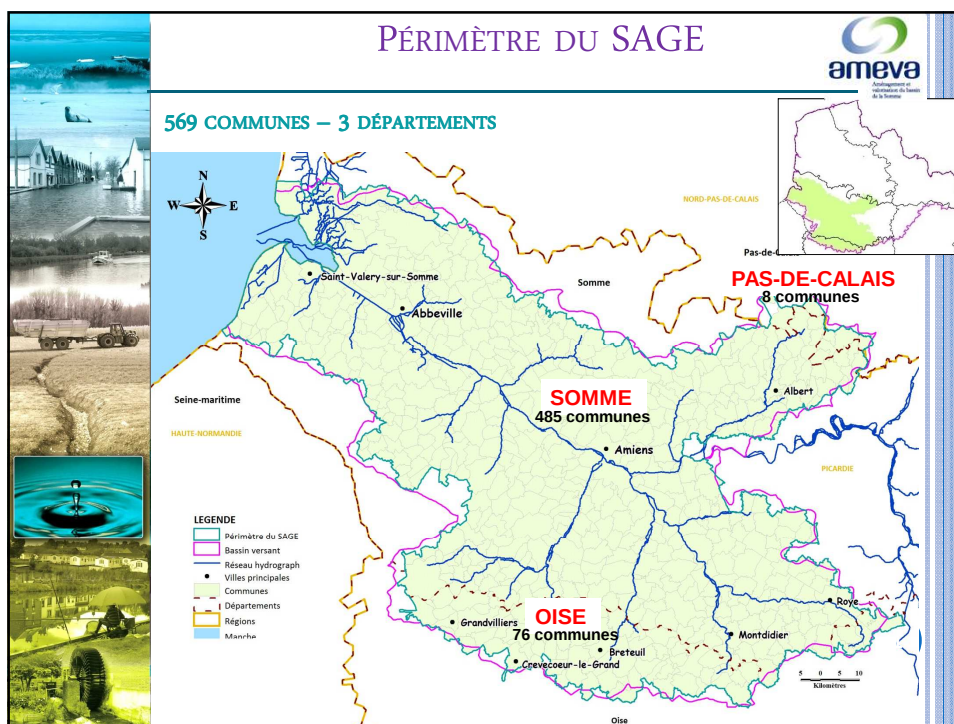
9

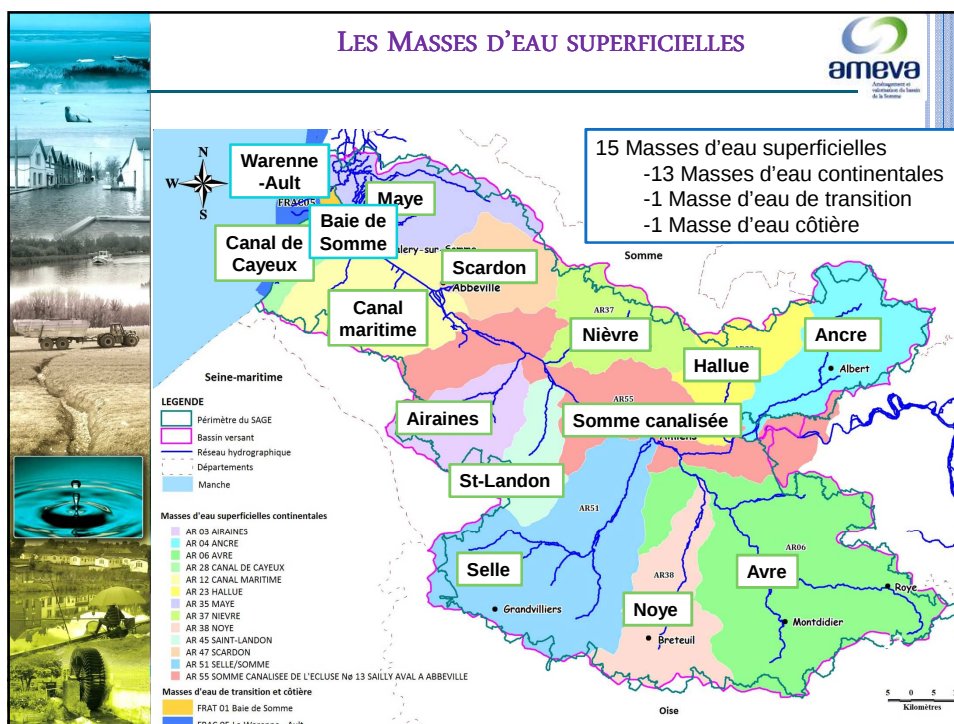


2. Le territoire



10






Agencement et
aménagement de l'eau
de la Somme

3. Etats et objectifs de qualité

14





NORMES QUALITÉ

Issues de la Directive Cadre sur l'Eau

- Etat général des cours d'eau français
- Objectifs de bon état

2 composantes à la notion de « bon état » :

- Bon état chimique
- Bon état écologique

Bon état chimique

41 substances (*fixé par la Directive 2008/105/CE*)
 Respect des Normes Qualité Environnementale (NQE)

Bon état écologique

Variables biologiques (*diatomées, poissons et invertébrés*)
 Paramètres physico-chimiques (*nitrate, phosphore, ...*)
 Polluants spécifiques (*non compris dans les 41 substances*)

15





NORME QUALITÉ

Etat chimique

- Pour chaque substance : **2 états**
- Le paramètre le plus dégradant donne l'état de la masse d'eau

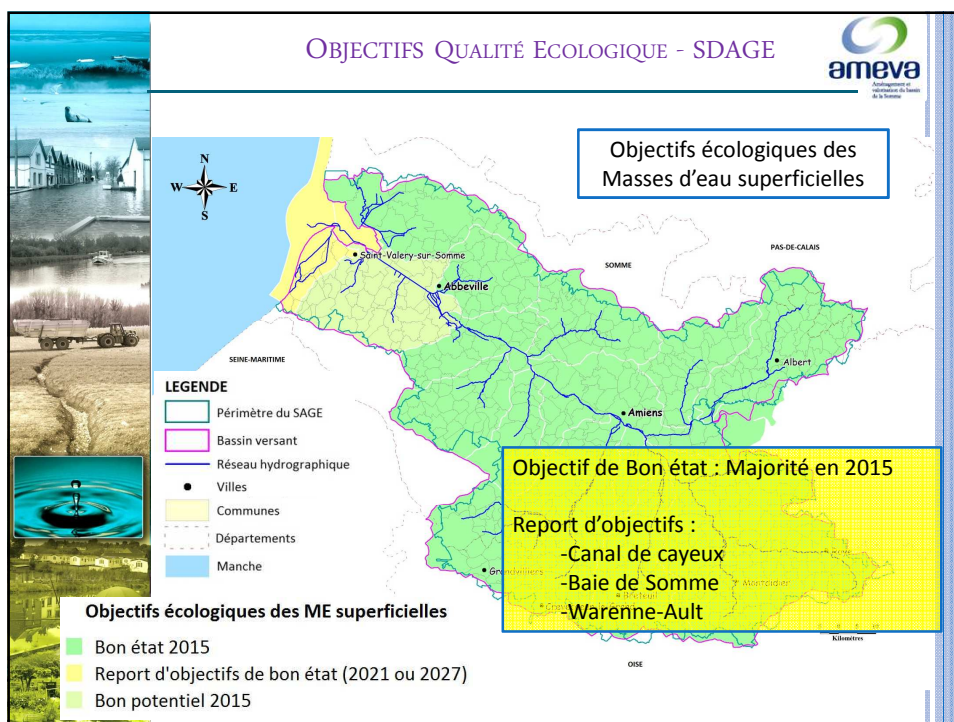
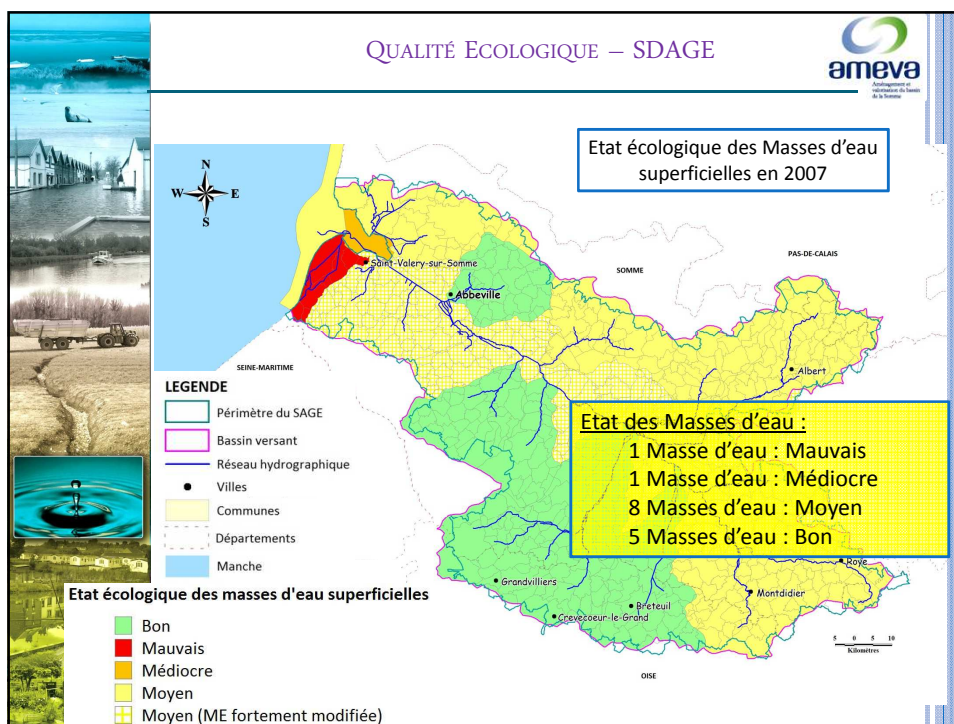
Etat chimique
Bon
Mauvais

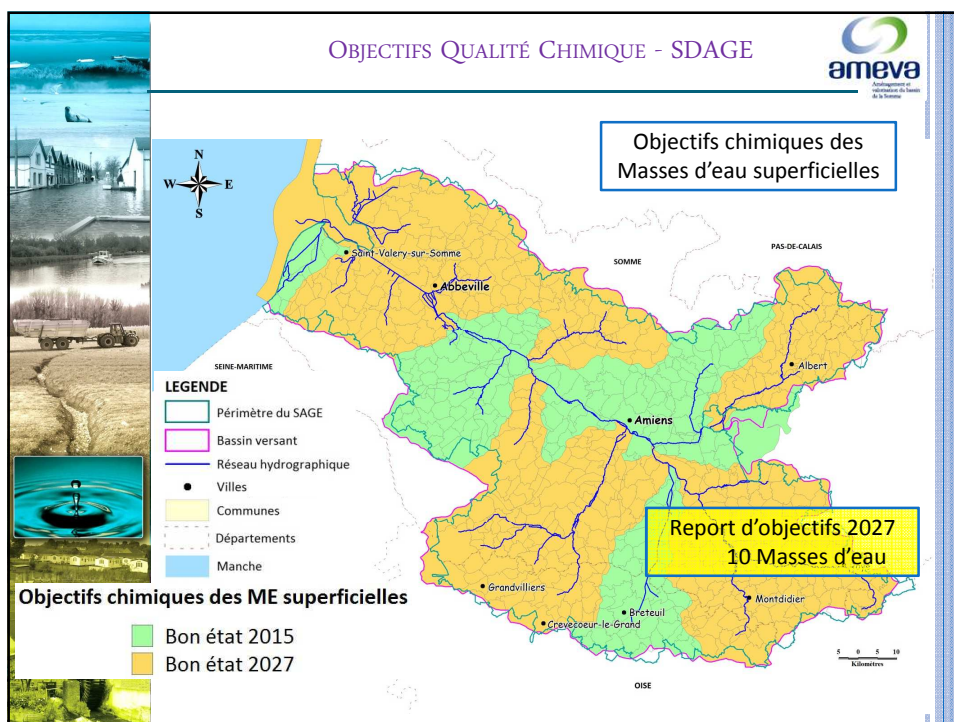
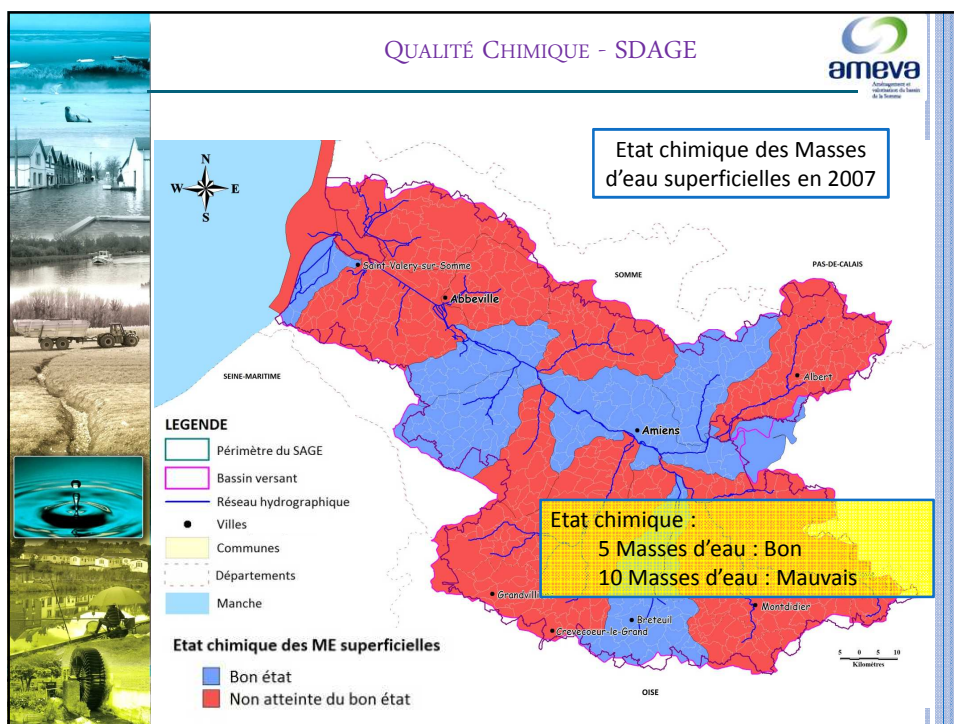
Etat écologique

- Pour chaque altération : **5 états**
- Utilisation du SEQ Eau

Etat écologique
Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais

16








 Agence régionale de
 l'environnement de la Somme
 et de la Picardie

4. Etat d'avancement des connaissances

21

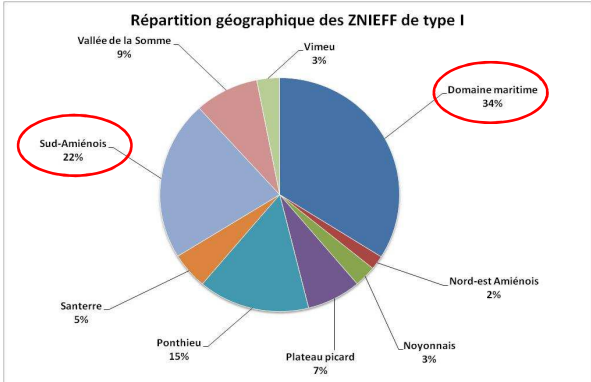
MILIEUX REMARQUABLES


 Agence régionale de
 l'environnement de la Somme
 et de la Picardie

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

- **ZNIEFF 1** : secteurs abritant des espèces ou des milieux rares ou remarquables, ayant un intérêt pour le patrimoine naturel national ou régional
- **ZNIEFF 2** : grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme ou offrant des potentialités biologiques importantes

Répartition géographique des ZNIEFF de type I



Région	Pourcentage
Domaine maritime	34%
Sud-Amiénois	22%
Vallée de la Somme	9%
Ponthieu	15%
Plateau picard	7%
Noyonnais	3%
Nord-est Amiénois	2%
Santerre	5%
Vimeu	3%

22

MILIEUX REMARQUABLES

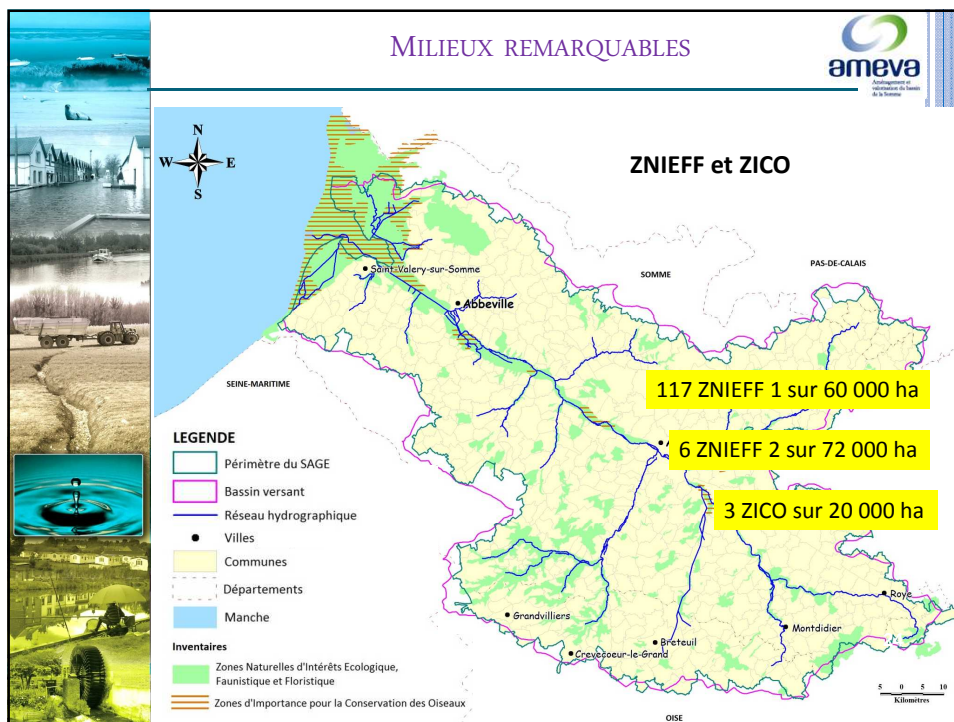
ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

➤ Recensement des zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux sauvages

Répartition des ZICO :

ZICO	Superficie totale (ha)	Superficie dans le périmètre du SAGE (en ha)
Estuaires : Baies de Somme et d'Authie	18244	14754
Marais arrières-littoraux picards	5544	2705
Etangs et Marais du bassin de la Somme	2535,5	2535,5

23





SITES RAMSAR ET RÉSERVES NATURELLES





Site RAMSAR

- Convention mondiale pour les zones humides
- Favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides

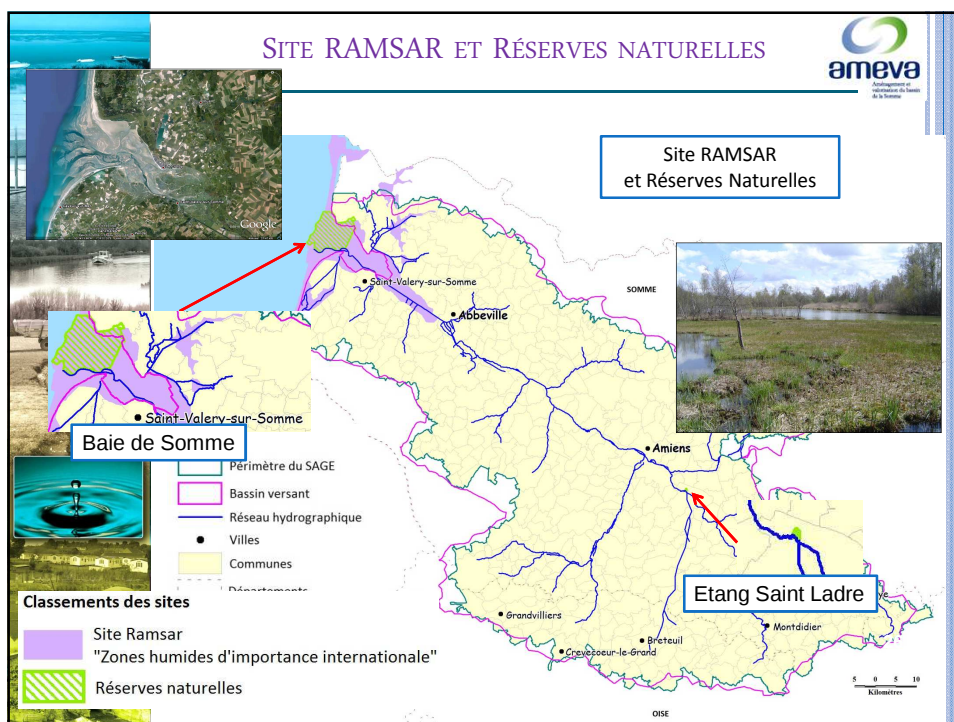
Zone	Surface (ha)
Baie de Somme	17 000



Réserves Naturelles Nationales

- Préserver un patrimoine naturel d'intérêt national ou international

Zone	Surface (ha)	Espèces principalement sauvegardées
Baie de Somme	3 000	Oiseaux : 300
Etang Saint Ladre	13	Végétaux : 24 rares et 10 protégés Papillons : 18 rares





NATURA 2000

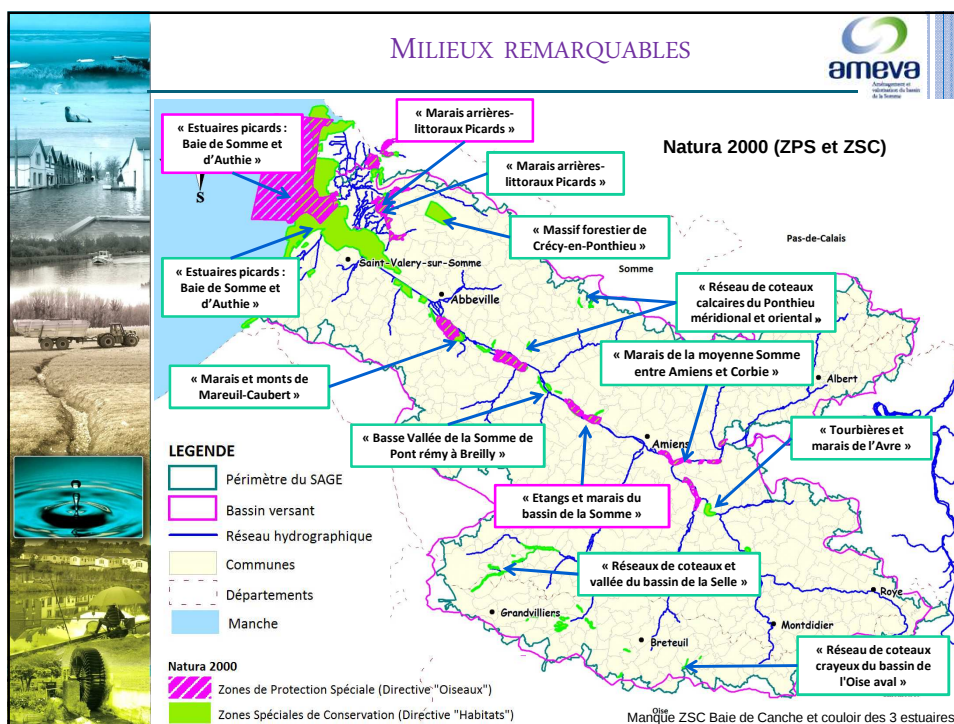


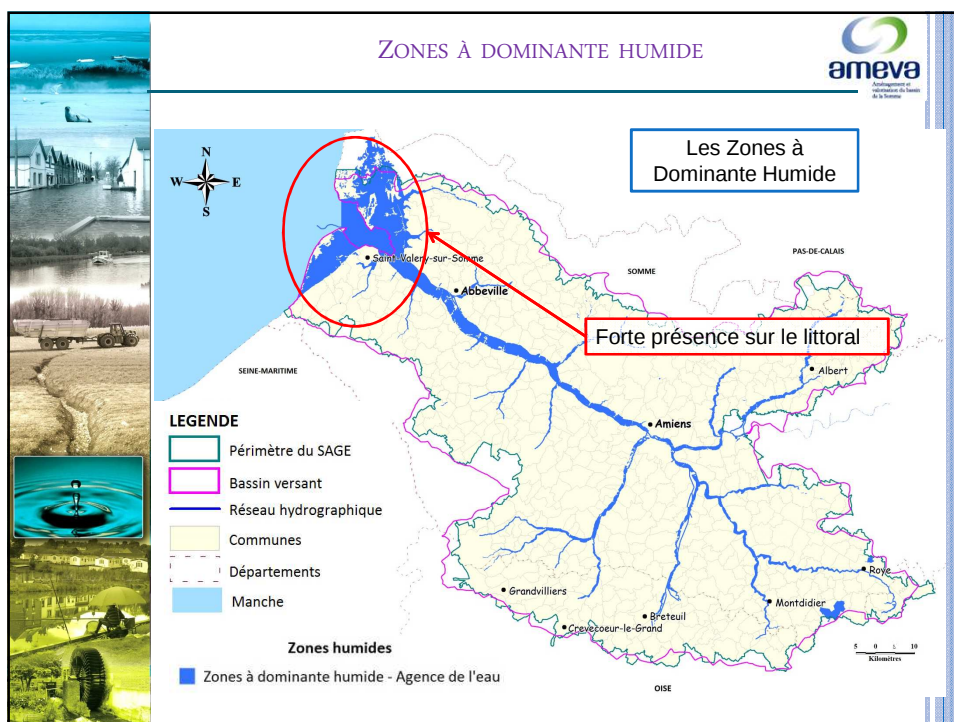
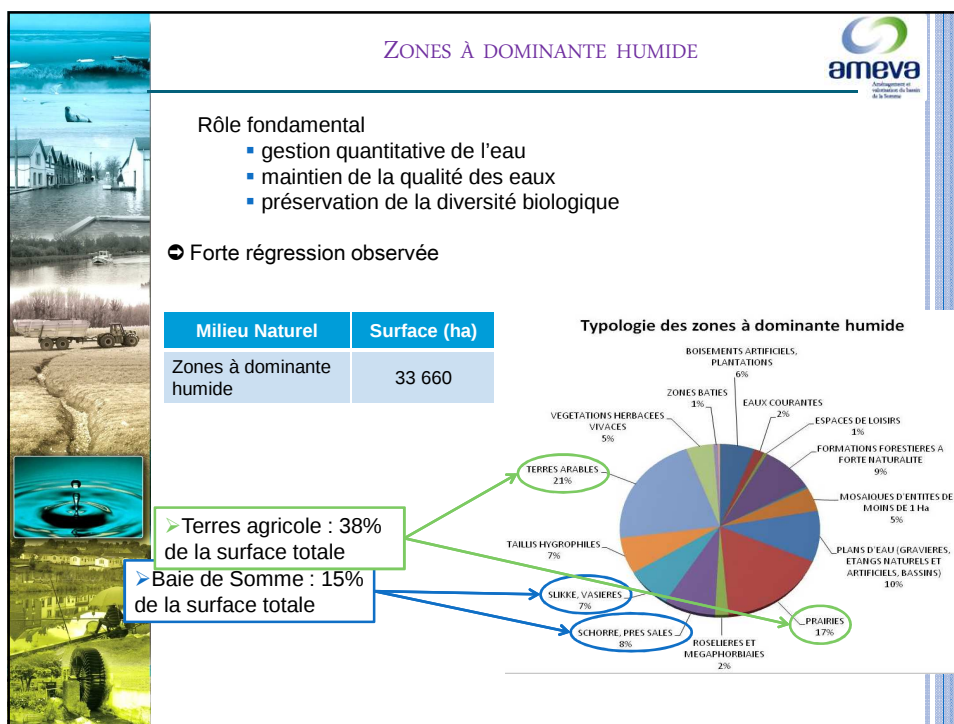
= **réseau de sites écologiques** dont les objectifs sont :

- de préserver la diversité biologique
- de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires
- tout en considérant les exigences économiques, sociales, culturelles et les particularités locales

- Elaboré en concertation entre les différents acteurs des sites concernés
- En France : gestion contractuelle et volontaire
- Issue de deux directives :
 - **Directive « Oiseaux »** : Protection des oiseaux sauvages menacés ➔ ZPS
 - **Directive « Habitats, Faune, Flore »** : Préservation des habitats naturels de la faune et de la flore ➔ ZSC

Sites	Nombre de sites	Surface concernée (ha)
Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)	3	12 595
Zone Spécial de Conservation (Directive Habitats)	12	18556







RÉSERVOIRS BIOLOGIQUES

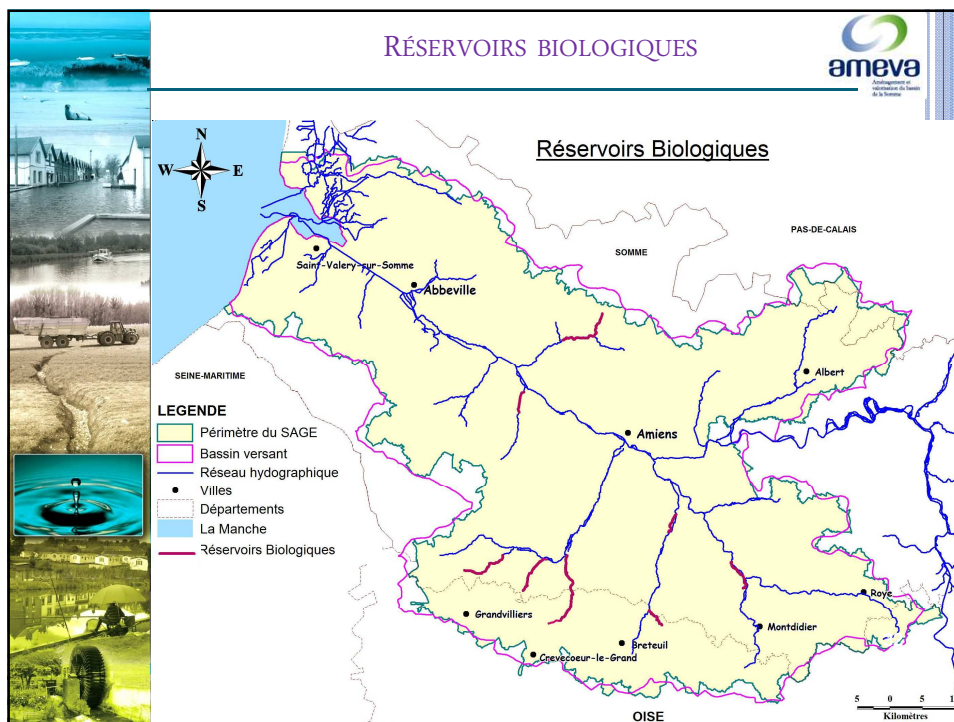


= Aire de préservation des milieux naturels des espèces animales et végétales définissant le bon état écologique

7 sites sur le SAGE :

- Ⓢ La Brache
- Ⓢ La Fieffe
- Ⓢ Le Ru des Merles
- Ⓢ Le Saint Landon à l'Aval de Meige
- Ⓢ Les Evoissons, en amont de la confluence avec la rivière Poix
- Ⓢ La Selle, en amont de sa confluence avec les Evoissons
- Ⓢ Le Ru des Parquets

31





CONTEXTES PISCICOLES



= Unité géographique de gestion au sein de laquelle une espèce repère va effectuer l'intégralité de son cycle vital

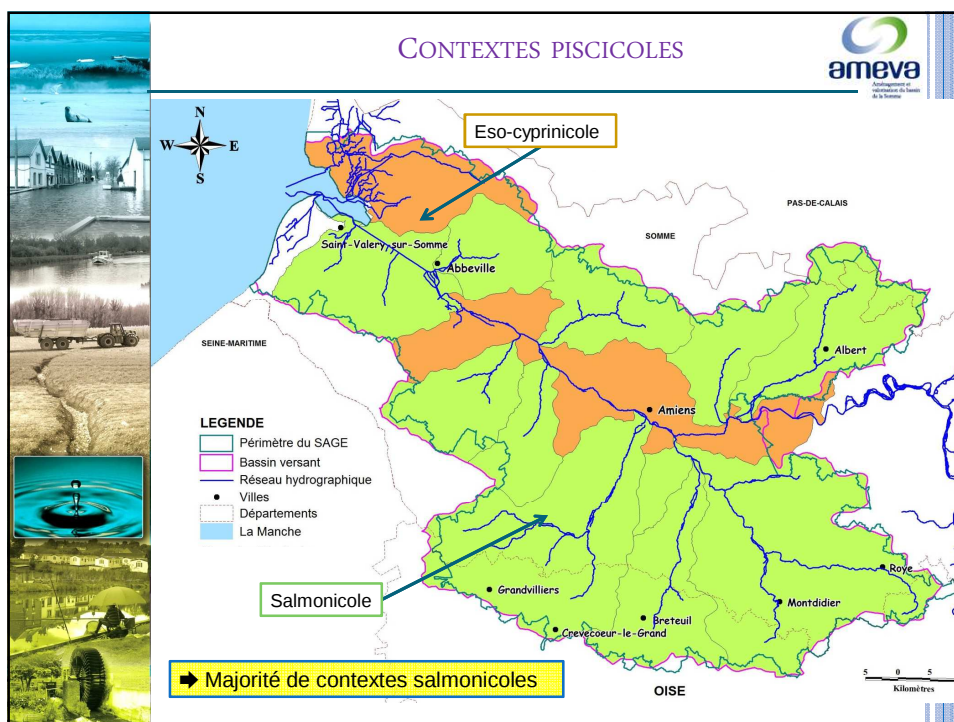
Salmonicole (S) : Caractéristiques naturelles du milieu conviennent aux exigences de la **Truite fario** et des espèces d'accompagnement

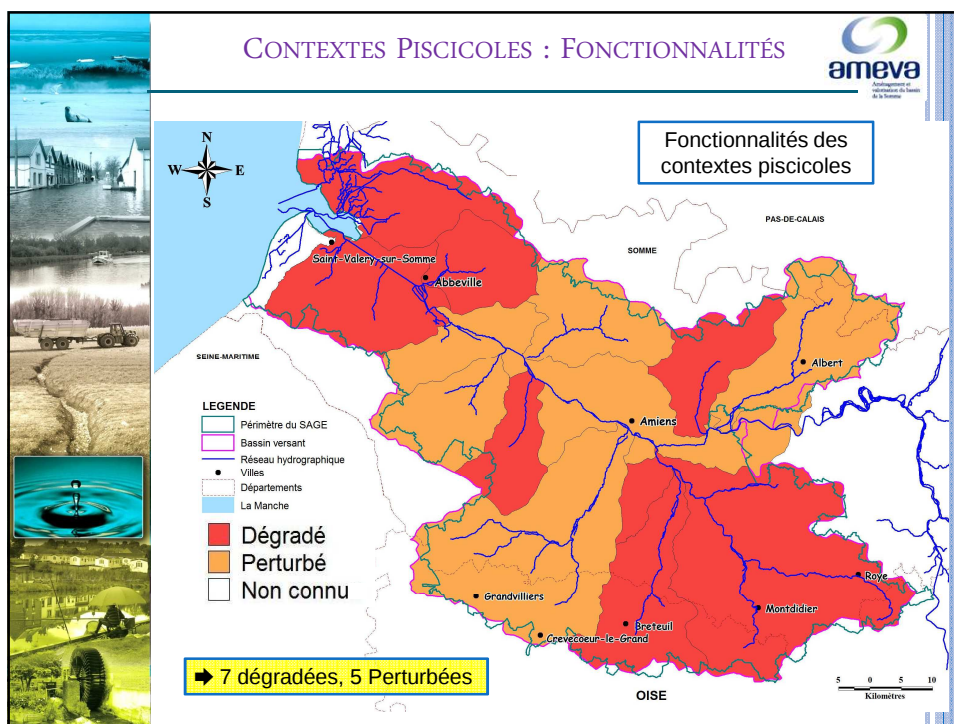
Intermédiaire (I) : Caractéristiques naturelles du milieu conviennent aux exigences de l'**Ombre commun** et des cyprinidés d'eaux vives

Cyprinicole (C) : Caractéristiques naturelles du milieu conviennent aux exigences des **cyprinidés d'eaux calmes** et à leurs **prédateurs** (carnassiers)

Trois niveaux de fonctionnalité :

Etat du contexte piscicole	Ecart entre l'état de référence (potentiel) et l'état actuel	Impact sur le cycle biologique
Conforme	< 20 %	Déroulement normal des 3 phases
Perturbé	De 20 à 80 %	Au moins 1 phase compromise
Dégradé	> 80 %	Au moins 1 phase non réalisée






Association pour le
aménagement et
l'entretien du Bassin
de la Somme

**5. QUELQUES OUTILS
ET ACTIONS SUR LE TERRITOIRE**

36



LE P.D.P.G.


Adaptation et
amélioration de l'état
de la Somme

**Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques
et de Gestion des ressources piscicoles**

- **Expertise** : évaluation de l'état des rivières et zones humides à partir des peuplements piscicoles
 - Diagnostic de l'état fonctionnel des milieux aquatiques
 - Identification de « contextes piscicoles » à partir « d'espèces repères »
 - Évaluation des capacités piscicoles & des facteurs limitant ces capacités
 - Proposition d'actions pour améliorer les capacités du milieu
- **Le P.D.P.G.** de la Somme à été validé pour la période 2008 - 2013

37



PLANS DE GESTION DES COURS D'EAU


Adaptation et
amélioration de l'état
de la Somme

Objectifs

- Lutte contre les inondations
- Entretien des cours d'eau
- Reconquête et préservation des milieux aquatiques

Démarche :

- Diagnostic du lit mineur du cours d'eau
- Synthèse des problématiques rencontrées et une définition des enjeux et objectifs de gestion
- Programme pluriannuel de travaux assorti d'un plan de financement prévisionnel

38

PLANS DE GESTION DES COURS D'EAU


Agglomération et
intercommunalité du Bassin
de la Somme





Merlon en rive droite empêchant la connexion avec le lit majeur



Arasement du merlon



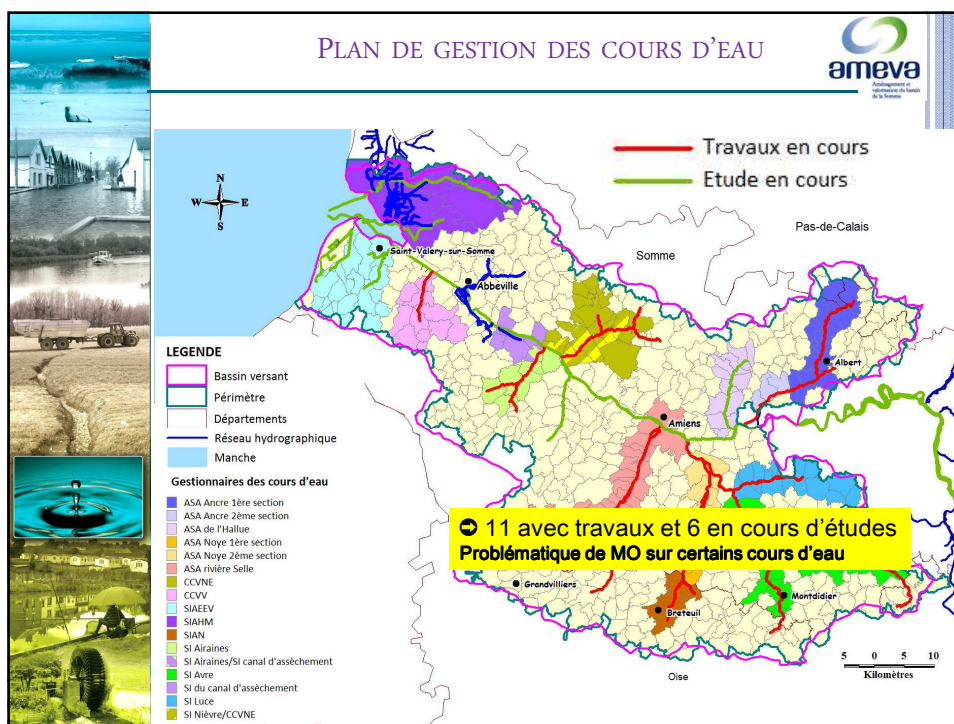
Berge droite après travaux



ZEC fonctionnelle

Exemple de travaux : Restauration d'une Zone d'Expansion de Crue

39





LE CLASSEMENT DES COURS D'EAU



Liste 1 concerne les cours d'eau :

- en très bon état écologique
- jouant un rôle de réservoir biologique nécessaire au maintien/atteinte du bon état écologique
- nécessitant une protection des poissons migrateurs amphihalins.

☉ aucune autorisation accordée pour la construction de nouveaux ouvrages

☉ Les ouvrages existants : autorisation renouvelée en fonction du maintien du (très) bon état écologique des eaux et de la protection des poissons migrateurs amphihalins.

Liste 2 concerne les cours d'eau :

- où il existe un déséquilibre de transport de sédiments

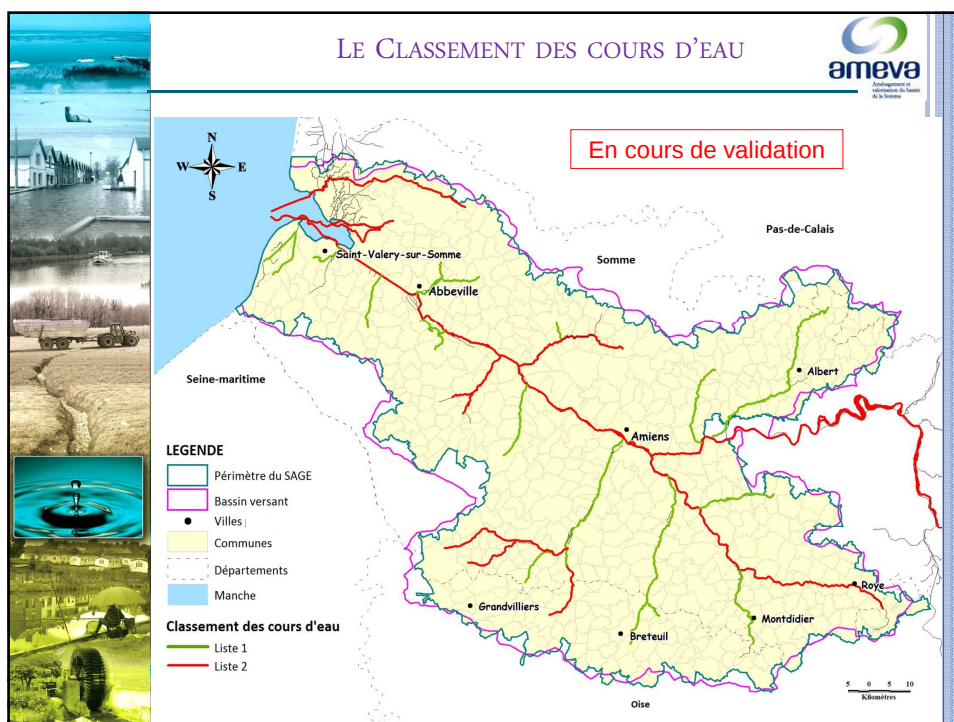
☉ tout ouvrage doit être **géré, entretenu et équipé** selon des règles définies par le préfet, en concertation avec le propriétaire

- ↳ construction de passe à poissons, ouverture régulière des vannes, etc.
- ↳ nouvelle obligation de l'exploitant en terme de débit

Conformité des ouvrages :

- dès la publication de la liste des cours d'eau concernés s'agissant des dispositifs de franchissement des poissons
- dans un délai de 5 ans s'agissant des nouvelles obligations en matière de transport des sédiments

41



PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE PICARDIE MARITIME

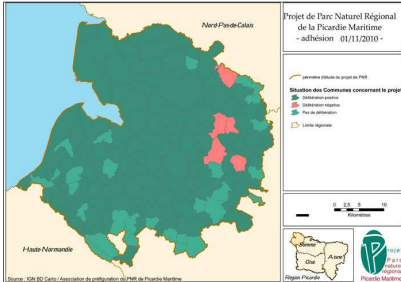

Association pour le
aménagement et
l'entretien du littoral
de la Somme

Porté par l'**Association de préfiguration du PNR**

- 2004 : Définition du périmètre
- 2007: Diagnostic du territoire finalisé
- 2010 : Concertation autour de la charte
- 2011 : Visite des rapporteurs du ministère

Objectifs :

- Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- Aménagement du territoire
- Développement économique et social
- Accueil, éducation et information
- Mise en place d'actions expérimentales et innovantes



Nombre de communes associées	Surface du PNR (ha)	Habitants concernés
167	158 000	128 000

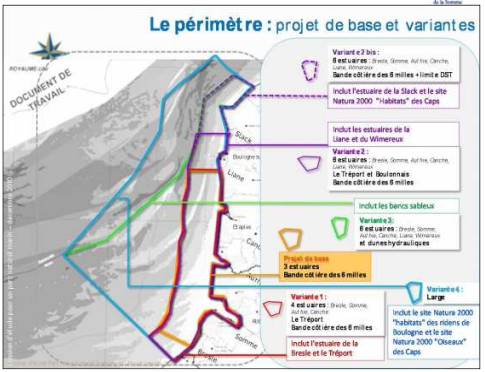
43

PROJET DE PARC NATUREL MARIN


Association pour le
aménagement et
l'entretien du littoral
de la Somme

Issu de la loi de 2006 sur les parcs nationaux, PNR, PNM

- **Promouvoir le développement durable** des activités liées à la mer
- Contribuer à la **protection** et à la **connaissance** du patrimoine marin



Projet à l'ouvert des 3 estuaires depuis 2008

➔ Directive « Stratégie pour le milieu marin » de 2008 fixe des objectifs de « Bon état écologique et sanitaire des mers » pour 2020.

44



ameva
Agencement et
aménagement des
zones à l'échelle

6. Compléments à l'état des lieux du SAGE

45

ETUDES COMPLÉMENTAIRES ENVISAGÉES

ameva
Agencement et
aménagement des
zones à l'échelle

➔ **Inventaire des zones humides**

Orientation 25 : Stopper la disparition, la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité

Disposition 42 : Les documents du SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs

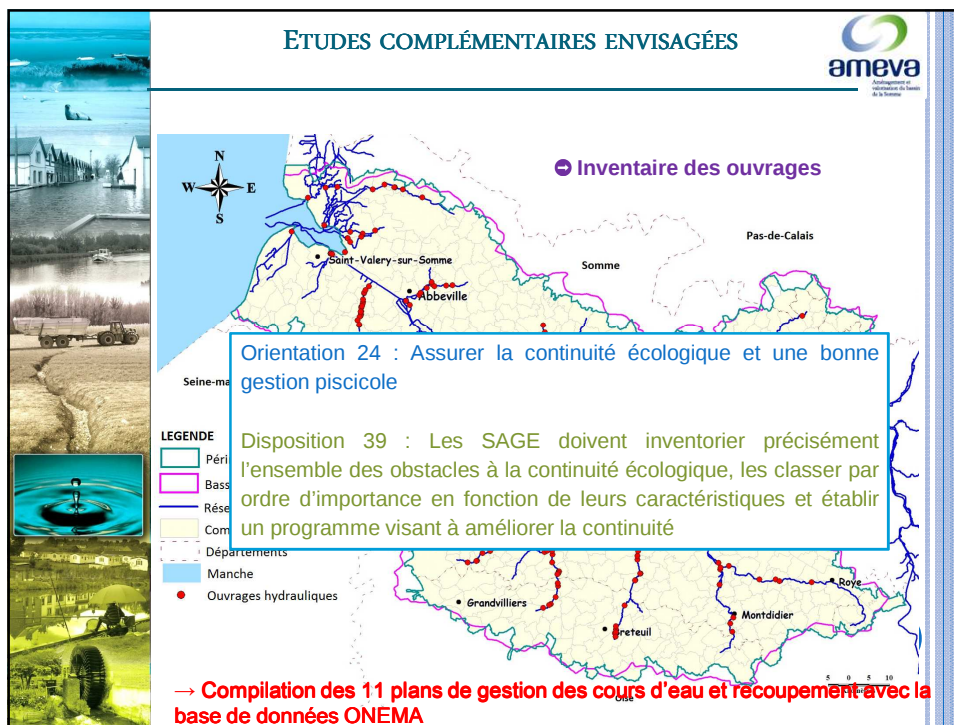
LEGENDE

- Périmètre
- Baie
- Région
- Communes
- Départements
- Manche

Zones humides

- Zones à dominante humide - Agence de l'eau

375 km² de Zones à Dominante Humide (AEAP)
→ 145 km² à prospecter





CALENDRIER 2012



Mois	
Janvier	16 janvier : Installation de la CLE
Mars	14 mars : 2 nd e réunion de CLE
Mai	22 mai : Bureau
Juin	11 juin : Risques majeurs 15 juin : Milieux naturels aquatiques 21 juin : Ressource en eau
Septembre	3 Comités Géographiques
Novembre	3 Commissions Thématiques
Décembre	Réunions de Bureau + CLE